

# **AMENAGEMENTS DES BORDS DE L'ARC**

**Du Pont des 3 Sautets au Pont de l'Arc**

**Visite de Monsieur**

**F. Laurent le 9/10/2014**

**Compléments apportés par Mr Eric Chevalier et Mr  
Waty (police municipale)**

# ACCES AU CHEMIN

ooooo

## **Pont des 3 Sautets :**

Le gué au passage de La Torse pose problème lors des crues, Mr Laurent prévoio de rajouter des buses côté Est, de créer en bordure de l'Arc des bordures en bois et de construire de part et d'autre du gué un cheminement bétonné afin d'aplanir le chemin de façon durable.

## **Avenue des Infirmeries :**

Le parking des Sports : une dizaine d'arbres morts seraient à replanter. Recouvrir de pouzzolane les assises des arbres de ce parking afin de limiter l'entretien.

L'ancien parking boisé pourrait être équipé d'un terrain de boules.

Le fossé anti-squat serait élargi, par contre le talus attenant serait supprimé, la parcelle au Sud du parking deviendrait accessible aux engins d'entretien par suppression de la butte et du fossé entre cette parcelle et la grande prairie au Nord de La Priée. Un passage piéton (ne permettant pas le passage de caravanes) serait installé au Nord du fossé.

Un cheminement serait créé entre le parking boisé et les bords de l'Arc.

Des jeux d'enfants pourraient être créés sur la prairie, et pourraient être complétés par quelques bancs à l'abri du bosquet au centre de la prairie.

Un parcours santé pourrait être créé le long de la clôture entre cette prairie et le parc des Sports.

2 ou 3 tables en bois avec bancs seraient installés en bordure de la prairie au droit de la cascade de La Priée, sous les arbres.

Des poubelles seraient installées à proximité immédiate des aires de repos et de pique-nique. Ces poubelles devraient avoir un volume suffisant. L'exemple d'une poubelle revêtue de bois a été montré.

## **Chemin de La Cible :**

Entre le terrain de boules existant derrière le lycée et les villas, de nombreux élèves du collège et du lycée ont pris l'habitude de pique-niquer : il serait prévu d'installer quelques tables et bancs ainsi que des poubelles, à proximité.

L'éclairage du chemin de La Torse mériterait d'être complété jusqu'à la dernière villa pour des raisons de sécurité.

Le tri sélectif devrait être repositionné en bordure du chemin afin d'être plus accessible ; l'aire de retournement des camions poubelles devrait être équipée de panneaux de stationnement interdit.

## **Coton Rouge :**

Il serait nécessaire de créer un accès praticable sans danger. Le trottoir en bordure du pont sur l'autoroute pourrait être prolongé au Sud-Ouest afin de permettre l'accès, via un escalier, au chemin longeant l'Arc.

Un accès engin temporaire serait créé afin de pouvoir réparer l'affaissement du chemin au Sud du futur pont traversant l'autoroute.

### **Accès Pont de l'Arc :**

Le petit parking est très souvent saturé, il serait possible de l'agrandir en empiétant sur le chemin et de créer un accès plus praticable.

Autre accès : il est demandé qu'à hauteur du Krypton un accès aux bords de l'Arc soit prévu afin de permettre aux étudiants empruntant la passerelle piéton, ainsi qu'aux automobilistes garés au parking d'accéder à la rive droite de l'Arc.

### **Rive gauche au Pont de l'Arc :**

Il est souhaité qu'entre le silo et le pont de l'Arc, certains aménagements soient réalisés :

Végétalisation de l'espace en terre battue

Création d'un terrain de boules

Prolongement de la barrière en bois entre silo et accrobranche

Vestiges d'un ancien pont au niveau du viaduc : il est demandé qu'ils soient enlevés (blocs béton).

## **CHEMINEMENT « BORDS DE L'ARC »**

oooo

### **De façon générale :**

Nécessité d'installer tout le long du parcours des poubelles au moins tous les 100m, mais aux endroits de pose (bancs, tables...) nécessité de prévoir des poubelles supplémentaires.

La question du ramassage des poubelles est plus difficile à traiter car il s'agit de dépenses récurrentes de fonctionnement. Le problème est identique pour le ramassage des débris jonchant le parcours, ainsi que pour la fréquence d'entretien.

Quelques panneaux pourraient inciter à un certain respect des lieux (sous réserve que les poubelles soient installées et ramassées régulièrement). Les poubelles pourraient être rapidement installées dès cette fin d'année ?

L'entretien par broyage des à-côtés et des prairies est actuellement insuffisant, en particulier sur le tronçon Est. Une fréquence mieux adaptée devrait être adoptée (1/mois entre mai et octobre ?).

### **Les points sensibles :**

Le gué de La Torse : déjà évoqué plus haut

Quelques passages chaotiques seraient à améliorer afin de rendre le chemin plus praticable (au droit du débouché du collecteur EP venant du parking des Sports...).

Un trou profond dans le chemin serait à boucher.

Elagage et replantation en remplacement des arbres morts : assurer ces prestations plus souvent sur la totalité du parcours.

Passerelle du Coton Rouge :

Remettre en place une élingue de stabilisation du pont lors des crues

Prévoir en amont du pilier central une protection permettant aux branches de ne pas s'accumuler et d'être déviées vers le cours de l'Arc.

## L'ARC

### **Cascade de La Priée :**

Il s'agit d'une partie du patrimoine d'Aix, le fait d'installer lors de sa reconstruction une passe à poisson devrait permettre l'obtention d'un accord préfectoral ? Certains végétaux risquent de disparaître suite à la descente du niveau de l'eau en amont de la retenue (cyprès chauve de Louisiane, à proximité de la retenue).

### **Affaissement du chemin au Sud du futur pont de l'Autoroute :**

il y a urgence à réparer le chemin ; ce problème doit être vu par la Mairie avec le SABA.

### **Nettoyage du lit :**

Il serait nécessaire d'effectuer un nettoyage plus fréquent : nous avons constaté des arbres morts en travers du lit, une accumulation de branches et un arbre en amont du pont du Coton Rouge.

### **Futurs franchissements :**

Ils seront au nombre de 2 :

Un pont routier de largeur non encore décidée qui serait érigé en lieux et place du canal actuel. Il est demandé qu'à cette occasion la totalité des infrastructures du canal soit éliminée.

Une passerelle piétonne au droit du silo (pour les étudiants)

# SECURITE

ooo

## Rondes de sécurité :

Il est demandé des rondes à vélo en fin d'après-midi, surtout en période d'hiver afin de sécuriser le cheminement.

## Eclairage de la totalité du chemin de la Cible.

## Squats :

A signaler des squats : au bout de l'avenue des Infirmes, au débouché de La Torse sur l'Arc, au droit de la passerelle du Coton Rouge, à côté du viaduc côté avenue de l'Arc de Meyran. Il serait souhaitable d'obtenir leur évacuation. Le chef de Service de la Police Municipale Mr. Waty rencontré par Mr Pillard viendra sous quinzaine pour constater les faits.

# DELAIS

ooo

Avant la fin de cette année si queux de crédit disponibles : poubelles, et bancs/tables; réparation du chemin avec le SABA (affaissement) au droit du futur pont traversant l'autoroute.

Future réunion de concertation : vers le 15 novembre. La mairie présentera son projet pour en discuter.

JP Pillard

Pdt CIQ Arc de Meyran